

Câble Imprimante USB A 2.0 / USB B 1.5m mâle/mâle Noir + Garantie à vie Force Power Lite



Descriptif produit



Connectez, imprimez

Câble imprimante

L'accessoire indispensable pour connecter votre imprimante, scanner ou périphérique externe à votre ordinateur.

Connexion fiable et rapide

Permet des transferts de données jusqu'à 480 Mbps, idéal pour l'impression rapide de documents, y compris les fichiers lourds (PDF, graphiques, images haute résolution).

Double blindage

Offre une meilleure protection du signal contre les interférences, garantissant une connexion stable, sans coupure ni bruit de signal.

Universel

compatible avec la majorité des marques : HP, Canon, Epson, Brother, Samsung, etc.)

Polyvalence d'utilisation

Ce câble peut être utilisé pour connecter d'autres périphériques comme des disques durs externes, interfaces audio USB, etc

Matériaux recyclés

Eco-conçu avec 100% de matériaux recyclés

Connectiques USB B / USB A

Couleur : Noir

Spécificité(s) : Conception renforcée - Longueur : 1.5m

Longueur du câble : 1.5m

Matière : 100% matériaux recyclés

Ref : FPLICBLABPRINT1M5B

EAN : 3571211548584

Contenu du pack : Câble

Imprimante USB A 2.0 / USB B
1.5m mâle/mâle + Garantie à vie +
Guide d'utilisation/Sécurité/Garantie



Informations complémentaires

Comment fonctionne la garantie à vie

Grâce à la garantie à vie, FORCE remplace votre produit avec un simple échange à neuf dans le cas où il serait défectueux ou endommagé.

Pour bénéficier de la garantie à vie, il vous suffit de créer un compte en quelques clics et d'enregistrer votre produit sur le site <https://force-mobility.fr/fr/utiliser-garantie>, dans les 30 jours suivant votre achat, muni de votre justificatif.

Le service FORCE vous fait parvenir un produit neuf en échange de votre ancien produit défectueux. Une fois par an et sans limite de durée pour que votre mobile reste toujours parfaitement équipé !

Si vous avez fait l'acquisition d'écouteurs sans fil FORCE PLAY :

Grâce à la garantie à vie, FORCE remplace votre écouteur droit ou gauche par un écouteur neuf en cas de perte.

Pour bénéficier de la garantie à vie, il vous suffit de créer un compte et d'enregistrer votre produit sur le site <https://force-mobility.fr/fr/utiliser-garantie>, dans les 30 jours suivant votre achat, muni de votre justificatif.

Le service FORCE vous fait parvenir un écouteur neuf de remplacement de l'écouteur perdu. Une fois par an et sans limite de durée pour que vous puissiez toujours profiter de votre musique !

FORCE : La marque d'accessoires pour smartphones Garantie à vie

- Des accessoires conçus pour durer longtemps
- L'innovation technologique au service de la performance et de l'usage
- Une garantie à vie pour satisfaire les clients les plus exigeants
- Un engagement responsable de la conception du produit à son packaging : Plastique recyclé, carton certifié issu d'une gestion responsable des forêts, colle végétale) et encre de soja.
- Une recyclerie avec le renvoi pré-payé des anciens produits à recycler pour favoriser l'économie circulaire

FORCE est une marque française dont les produits sont imaginés et développés à Paris. Spécialiste français des solutions pour smartphone depuis 25 ans, nos produits sont testés et certifiés selon les normes et directives CE en vigueur sur le marché.

A compter de sa délivrance, ce produit bénéficie de la garantie légale de conformité de 2 ans.

Comment fonctionne la Recyclerie ?

Vous venez d'acheter un de nos produits et vous souhaitez nous renvoyer votre ancien produit pour le recycler. Nous assurons la collecte de tous les anciens produits, qui sont ensuite démantelés et recyclés dans la filière appropriée par notre partenaire Véolia.

Comment renvoyer mon produit ?

Grâce au QR code ou lien fourni dans le pack du produit acheté www.force-mobility.fr/recyclerie, téléchargez gratuitement un bon de retour sur notre site pour nous renvoyer votre produit à recycler.

Que devient mon ancien produit ?

Une fois recyclé, votre produit est réintégré dans la production d'objets usuels tels que : vélo, radiateur, banc public, etc..., c'est ce que l'on appelle l'économie circulaire !

Une empreinte carbone réduite pour un achat plus responsable !

L'empreinte carbone est un indicateur environnemental qui désigne la quantité totale de gaz à effet de serre générée tout au long du cycle de vie du produit, depuis la production jusqu'à l'utilisation et au recyclage. Cet indicateur a été calculé selon la méthode ACV (analyse du cycle de vie normalisée ISO 14040-44) qui est la plus aboutie et la plus scientifiquement robuste des méthodes, en termes d'éco-conception et de performance environnementale.

Mobiles compatibles